Une image contenant texte

Description générée automatiquement

**Appel à consultation pour** **le renforcement des capacités des acteurs du système national d’inventaire des gaz à effet de serre (SNI-GES)**

**Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »**

Date : 26 mars 2024

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** : Maroc  **Description de la mission** : Renforcement des capacités des acteurs du système national d’inventaire des gaz à effet de serre (SNI-GES)  **Lieu d’affectation** : Maroc  **Date limite de dépôt des soumissions** : 09 avril 2024, avant midi  Les offres seront :   * Envoyés par mail à l’adresse suivante : [**cbit.maroc@gmail.com**](mailto:cbit.maroc@gmail.com)   ou   * Envoyées par voie postale / déposées aux bureaux de la coordination du Projet en spécifiant l’objet à l’adresse suivante :   **Coordination du Projet CBIT – Bureau 328 et 324**  **Département du Développement Durable**  **Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable**  **Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3ème étage**  **420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat**  Les offres doivent spécifier l’objet de la consultation :   |  | | --- | | **Appel à consultation pour le renforcement des capacités des acteurs du système national d’inventaire des gaz à effet de serre (SNI-GES)**  **Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »** |   Toutedemanded’informationscomplémentairesserafaiteparemail à : [cbit.maroc@gmail.com](mailto:cbit.maroc@gmail.com) |

SOMMAIRE

[I. Contexte de l’étude 3](#_Toc162260773)

[II. Objectifs de l’étude 4](#_Toc162260774)

[III. Description des missions 4](#_Toc162260775)

[**Cadrage et Validation de l’approche méthodologique** 4](#_Toc162260776)

[**Mission 1 : Proposition d’un programme de formation** 4](#_Toc162260777)

[**Mission 2 : Développement des modules de formation et des cas pratiques** 5](#_Toc162260778)

[**Mission 3 : Animation des formations** 5](#_Toc162260779)

[**Activité 3.1 : Animation des sessions de formations** 5](#_Toc162260780)

[**Activité 3.2 : Rapport de formation** 6](#_Toc162260781)

[IV. Livrables 6](#_Toc162260782)

[V. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation 7](#_Toc162260783)

[VI. Modalités de paiement 7](#_Toc162260784)

[VII. Profil des expert(e)s 7](#_Toc162260785)

[VIII. Présentation de l’offre du contractant 8](#_Toc162260786)

[IX. Évaluation des offres 8](#_Toc162260787)

[X. Dépôt des offres 10](#_Toc162260788)

1. **Contexte de l’étude**

En formulant sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée qui a revu à la hausse l’ambition climatique avec un objectif de réduction de 45,5% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à la projection cours normal des affaires, où la plupart des secteurs émetteurs de GES se sont engagés à réduire leurs émissions, le Maroc s'inscrit parfaitement dans les obligations attendues par le cadre international sur le changement climatique de l'Accord de Paris. Cependant, la mise en œuvre de la CDN nécessite un système MRV national robuste en accord avec le Renforcement du Cadre de la Transparence de l'Accord de Paris.

Le projet de l'Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (CBIT) a la vocation de renforcer le système de transparence du Maroc en matière de changement climatique en créant un environnement institutionnel favorable pour assurer des engagements durables des principales parties prenantes, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils appropriés, des méthodologies et en renforçant l'infrastructure du système d'information.

Le projet a pour objectif d’établir les conditions préalables pour un cadre de transparence renforcé au Maroc en soutenant les efforts déjà engagés par le pays. Il œuvre au développement d'un Cadre de Transparence intégré pour la planification et le suivi de la mise en œuvre de la CDN et ce conformément aux engagements internationaux du pays. En outre, le projet vient également en appui à de la CDN au niveau territorial en développant des systèmes MRV sous-nationaux et en renforçant les capacités de deux régions pilotes.

Les résultats attendus sont :

1. Une gouvernance intégrée pour soutenir le système national de suivi et de comptabilisation des progrès vers la mise en œuvre de la CDN est établie,
2. Le cadre de gouvernance des NDC est piloté dans deux régions sub-nationales,
3. Les capacités de comptabilisation et de reporting des GES sont renforcées,
4. Les capacités de planification et de suivi des actions d'atténuation et d’adaptation sont renforcées par le biais de nouveaux outils méthodologiques et de guides ;
5. Les capacités MRV du support sont renforcées, notamment en matière de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet intègre les deux principales composantes suivantes :

* + - * **Composante 1** : est axée sur le renforcement de la gouvernance du cadre de transparence de la CDN. Elle vise à établir un cadre de gouvernance adéquat qui peut soutenir efficacement le déploiement du système MRV national. Cette composante vise également à piloter le processus à deux niveaux infranationaux, conformément à la mise en œuvre territoriale de la CDN ;
      * **Composante 2**: est dédiée au renforcement des capacités techniques nécessaires à la mise en place d'un Système MRV National intégré et robuste en se basant sur la plateforme MRV en ligne, à travers l'amélioration du reporting des inventaires des GES, de la planification sectorielle des actions d'atténuation, le suivi et le reporting de l'impact des actions d'atténuation et du soutien.

1. **Objectifs de l’étude**

Afin de les accompagner et de renforcer les moyens dont ils disposent, les acteurs du système national d’inventaire des gaz à effet de serre (SNI-GES) bénéficieront d’une série de sessions de renforcement des capacités sur l’inventaire national.

Cette étude propose d’appuyer les acteurs du SNI-GES du Maroc afin de leur permettre de renforcer leurs connaissances techniques et d’autonomiser la procédure de calcul des inventaires nationaux dans le cadre des Communications Nationales sur les Changements Climatiques (CN) à la CCNUCC.

1. **Description des missions**

Pour répondre aux objectifs spécifiques de l’étude, le prestataire doit accomplir les missions suivantes :

**Cadrage et Validation de l’approche méthodologique**

Il s’agit de la phase de cadrage de l’étude. Le consultant est appelé à organiser une réunion pour la présentation de son approche méthodologique. Les représentants de la DCCDBEV fourniront leurs recommandations pour orienter et faciliter la réalisation des activités de la consultation.

|  |
| --- |
| **Livrables de la phase de cadrage** |
| Approche méthodologique et planning de réalisation des activités. |

**Mission 1 : Proposition d’un programme de formation**

Les acteurs du SNI-GES ont déjà bénéficié de sessions de renforcement des capacités. Toutefois, des lacunes persistent, notamment en lien avec les nouveaux tableaux de rapportage exigés par la CCNUCC dans le cadre des communications nationales sur les changements climatiques. Ainsi, le prestataire organisera des sessions de renforcement des capacités des acteurs du SNI-GES, et des responsables de la DCCDBEV concernés.

Le prestataire devra couvrir tous les secteurs de l’inventaire national et devra être en mesure d’organiser des sessions parallèles pour faire travailler les acteurs parallèlement, en fonction des secteurs de l’inventaire, le cas échéant.

Dans le cadre de cette activité, le consultant proposera le programme des deux sessions de formation, couvrant les différents secteurs de l’inventaire. L’approche doit permettre d’allier les connaissances techniques à la pratique, en se basant sur des données réelles et concrètes pour chaque secteur.

Le programme sera présenté à la DCCDBEV pour validation.

**NB :**

Le programme devra contenir une session introductive commune à tous les secteurs.

Il est préférable que les sessions pratiques soient organisées parallèlement, pour permettre aux acteurs de pratiquer dans le secteur les concernant.

Si le consultant juge plus rentable d’aborder tous les secteurs et les exercices pratiques dans des sessions communes, ce choix est à justifier lors de la présentation de son offre et de son programme détaillé.

|  |
| --- |
| **Livrables de la Mission 1** |
| Programme détaillé des formations (version provisoire et finale) |

**Mission 2 : Développement des modules de formation et des cas pratiques**

Basé sur le programme validé par la DCCDBEV, le consultant développera les modules de formation. Il veillera à associer des sessions théoriques et d’autres techniques, en s’appuyant sur des logiciels, des études de cas, des exemples concrets, etc.

Il développera des présentations et des études de cas basés sur les inventaires historiques réelles et ceux en cours de réalisation pour les années 2020, 2021 et 2022. Il se basera aussi sur les outils utilisés pour le calcul des émissions sectorielles dans le cadre d’élaboration des inventaires nationaux.

La formation devra obligatoirement se baser sur les nouveaux CRT à utiliser dans le cadre des inventaires nationaux.

**Les sessions pratiques doivent être adaptées aux spécificités de chaque secteur.**

Le consultant prendra en considération également le Guide développé pour le SNI-GES, et les fiches développées pour le calcul.

Par ailleurs, le consultant doit également utiliser les outils sectoriels utilisés par les secteurs dans le cadre de la réalisation des inventaires nationaux. Il doit mettre les participants dans les conditions réelles d’élaboration d’un inventaire, en prenant en considération plusieurs cas dans ses exercices pratiques : manque de données, incertitude élevée, recherche des facteurs d’émissions, non disponibilité d’un outil approprié, etc.

Suite à la formation, les résultats des exercices pratiques seront partagés avec les participants, en présentant les approches de calculs et toutes les étapes intermédiaires nécessaires pour aboutir aux résultats.

**NB :**

Le consultant est appelé à animer deux sessions de formation : La première durant le mois de Mai et la deuxième durant le mois de Juin (ces dates sont indicatives et peuvent être discutées sur la base de la disponibilité du prestataire, et de la DCCDBEV).

|  |
| --- |
| **Livrables de la mission 2** |
| * + Supports des présentations   + Supports des exercices pratiques (y compris les données d’activité) et leurs solutions   + Outils et fiches de calculs   + Questionnaire d’évaluation des formations |

**Mission 3 : Animation des formations**

***Activité 3.1 : Animation des sessions de formations***

Le consultant, seul ou avec son équipe d’appui, animera les sessions de formations (en deux étapes) en veillant à stimuler la créativité des participants, en adoptant une approche ouverte et participative.Ces sessions seront étalées sur 3[[1]](#footnote-2) jours chacune.

Pour assurer la réactivité des participants, chaque session théorique devra être suivie par un cas pratique, pour appliquer les connaissances transmises.

***Activité 3.2 : Rapport de formation***

Le consultant élaborera un rapport détaillant le déroulement des formations, en y incluant l’évaluation et les besoins persistants.

**NB**:

**Les frais relatifs à l’organisation et à la logistique des réunions/ateliers seront pris en charge par le Projet CBIT et ne doivent donc pas figurer dans l’offre financière du prestataire.**

|  |
| --- |
| **Livrables de la Mission 3** |
| Rapports détaillés des sessions de formation, y compris les lacunes persistantes, l’évaluation réalisée par les participants, la liste de présence |

1. **Livrables**

Les livrables suivants sont attendus du/de la consultant(e) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mission** | **Livrables** | **Date de remise des livrables[[2]](#footnote-3)** |
| **Cadrage** | Approche méthodologique et planning de réalisation des activités | 1 semaine après la signature du contrat |
| **Mission 1** | Programme détaillé des formations | 2 semaines après la signature du contrat |
| **Mission 2** | Supports des présentations  Supports des exercices pratiques (y compris les données d’activité) et leurs solutions  Outils et fiches de calculs  Questionnaire d’évaluation des formations | 5 semaines après la signature du contrat |
| **Mission 3** | Rapports détaillés des sessions de formation, y compris les lacunes persistantes, l’évaluation réalisée par les participants, la liste de présence | 10 semaines après la signature du contrat  (pour chaque session, le rapport est à livrer 1 semaine après la tenue de la session, au plus tard). |

**Tous les documents doivent être produits en français.**

**Les livrables seront présentés en version provisoire et en version définitive, sous format électronique (Word et PPT).**

**Tous les livrables définitifs seront produits en version papier (4 versions).**

1. **Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation**

La durée de la prestation est de 4 mois. Le contrat s’étendra du mois d’avril2024 au mois de juillet2024.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 25 Hommes/Jour[[3]](#footnote-4) maximum.

1. **Modalités de paiement**

Le règlement sera effectué en 4 tranches comme suit :

* 20% à la validation de l’approche méthodologique et du calendrier ;
* 20 % après la validation des livrables de la Mission 1 ;
* 30 % après la validation des livrables de la Mission 2 ;
* 30 % après la validation des livrables de la Mission 3.

1. **Profil des expert(e)s**

Le prestataire doit répondre aux exigences minimales décrites ci-dessous :

**Profil 1**

|  |  |
| --- | --- |
| **Expert Sénior en inventaire des émissions des GES** | |
| **Formation** | Titulaire d’un doctorat ou d’un diplôme d’ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, ou autre domaine étroitement lié à la consultation |
| **Expérience** | Au moins 15 ans d’expérience dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et des inventaires des GES |
| **Connaissances** | * + - Connaissances confirmées dans la conduite d’études en relation avec les émissions de GES dans les secteurs clés des inventaires ;     - Maitrise parfaite des méthodologies du GIEC (lignes directrices 2006) pour la réalisation des inventaires nationaux des GES ;     - Connaissances approfondies du contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. ;     - Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation. |
| **Références** | * Des références pertinentes dans le domaine des inventaires nationaux des émissions de GES ; * Expérience prouvée en animation d’ateliers et/ou des cours sur des thématiques d’environnement ou de développement durable en général. |

**Profil 2**

|  |  |
| --- | --- |
| **Expert intermédiaire en inventaire des émissions des GES** | |
| **Formation** | Titulaire d’un doctorat ou d’un diplôme d’ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, ou autre domaine étroitement lié à la consultation |
| **Expérience** | Au moins 5 ans d’expérience dans le domaine demandé |
| **Connaissances** | * + - Maitrise parfaite des méthodologies du GIEC (lignes directrices 2006) pour la réalisation des inventaires nationaux des GES ;     - Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation. |
| **Références** | * Des références pertinentes dans le domaine des inventaires nationaux des émissions de GES ; * Expérience prouvée en animation d’ateliers et de formation. |

L’équipe doit être composé de deux experts au moins. Le consultant peut présenter plusieurs membres, et spécifier pour chaque profil le secteur dont il sera responsable.

Si le prestataire présente plus d’un CV pour le deuxième profil, une moyenne sera effectuée pour la notation.

1. **Présentation de l’offre du contractant**

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

* **Offre technique détaillant :** 
  1. CV de(s) expert(s);
  2. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;
  3. Approche méthodologique de travail.
* **Offre financière :**

1. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d’H/J par étape de chaque phase. **L’offre financière doit être datée et signée**.
2. **Évaluation des offres**

L’évaluation des offres se déroulera en deux temps :

* ***Etape 1 : Analyse technique comparative des offres :***

Cette étape consiste à analyser les CV et l’expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l’analyse financière.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Note Max** |
| ***Méthodologie : 30 points***  **Améliorée** : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l’approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)  **Satisfaisante** : Un niveau de détail moyen (20 points)  **Passable** : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d’investigation (10 points)  **Non conforme** : Ne répond pas aux TDRs, omission d’éléments clés des TDRs (0 points) | 30 |
| **Expert Sénior en inventaire des émissions des GES**   * Education/Formation : Titulaire d’un doctorat ou d’un diplôme d’ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, ou autre domaine étroitement lié à la consultation) **(5 points)** * Expérience : Au moins 15 ans d’expérience dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et des inventaires des GES **(5 points)** * Des références pertinentes dans le domaine des inventaires nationaux des émissions de GES avec les méthodologies GIEC 2006**(15 points, 3 points par référence)** * Projets menés justifiant une connaissance approfondie du contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. **(9 points, 3 points par référence)** * Expérience prouvée en animation d’ateliers et/ou des cours sur des thématiques d’environnement ou de développement durable en général**(6 points, 2 points par référence)**   **Expert intermédiaire en inventaire des émissions des GES[[4]](#footnote-5)**   * Education/Formation : Titulaire d’un doctorat ou d’un diplôme d’ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, ou autre domaine étroitement lié à la consultation**(5 points) ;** * Expérience : Ayant au moins 5 ans d’expérience dans un domaine étroitement lié à la consultation **(5 points) ;** * Des références pertinentes dans le domaine des inventaires nationaux des émissions de GES avec les méthodologies GIEC **(12 points, 3 points par référence)** * Expérience prouvée en animation d’ateliers et/ou des cours sur des thématiques d’environnement ou de développement durable en général**(8 points, 2 points par référence)** | 40  30 |
| Total | 100 |

NB :

***Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :***

***→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).***

* ***Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :***

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

F = 100 x (Pmin/P), tel que :

P : Prix de l’offre

Pmin : Prix de l’offre valable techniquement et la moins disante.

* ***Etape 3 : Analyse technico-financière :***

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l’offre technique

→30% pour l’offre financière

N= 0,7 \* T + 0,3\* F

Le Contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

1. **Dépôt des offres**

Les offres seront :

* Envoyés par mail à l’adresse suivante : [**cbit.maroc@gmail.com**](mailto:cbit.maroc@gmail.com)

ou

* Envoyées par voie postale / déposées aux bureaux de la coordination du Projet en spécifiant l’objet à l’adresse suivante :

**Coordination du Projet CBIT – Bureau 328 et 324**

**Département du Développement Durable**

**Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable**

**Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3ème étage**

**420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat**

**Au plus tard le 09 avril 2024, avant Midi.**

Les offres doivent spécifier l’objet de la consultation :

|  |
| --- |
| **Appel à consultation pour le renforcement des capacités des acteurs du système national d’inventaire des gaz à effet de serre (SNI-GES)**  **Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »** |

1. Si le consultant juge nécessaire d’allonger et de raccourcir la période proposée, il est appelé à justifier son choix lors de la rédaction de son offre technique. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les dates de remise des livrables sont fournies avec comme base le jour de signature du contrat [↑](#footnote-ref-3)
3. **Le nombre d’hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.** [↑](#footnote-ref-4)
4. Si le prestataire présente plus d’un profil intermédiaire, une notation moyenne sera effectuée pour tous les profils présentés, en suivant la grille présentée dans ces termes de référence [↑](#footnote-ref-5)